

Les professionnels et le dispositif anti-blanchiment

Droit d'entrée

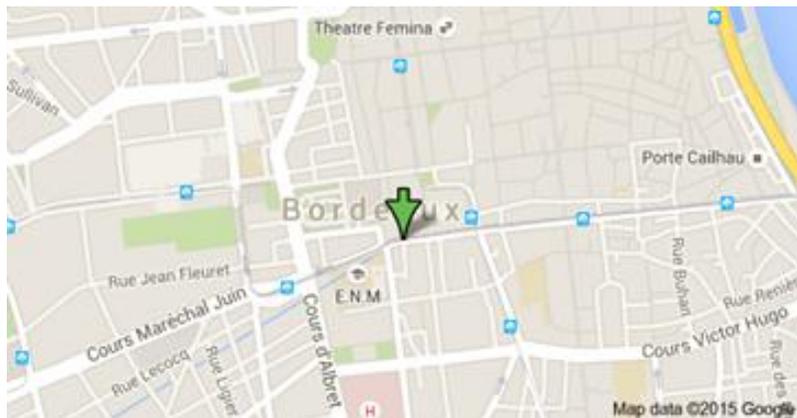
Colloque validé au titre de la formation continue obligatoire des avocats (6h)

Entrée libre, sur inscription, pour les étudiants et enseignants-chercheurs

Tarif pour les professionnels :

80 euros pour la demi-journée - 150 euros pour la journée

Plan d'accès :



Ligne B - arrêt Hôtel de Ville ou Ligne A - arrêt Hôtel de Ville

Depuis la gare Saint-Jean:

À l'arrêt « Gare Saint-Jean », prendre le tram Ligne C direction « Cracovie », descendre à l'arrêt « Porte

de Bourgogne », puis prendre le tram Ligne A direction « Le Haillan Rostand », descendre à l'arrêt

« Hôtel de Ville »

IRDAP
Institut de recherche en droit
des affaires et du patrimoine

université
de BORDEAUX

ISCJ
Institut de sciences
criminelles et de la justice

Contacts

IRDAP
Secrétariat
T 05 56 84 85 82
irdap@u-bordeaux.fr

Plus d'informations : irdap.u-bordeaux.fr

Les professionnels et le dispositif anti-blanchiment

Lundi 5 novembre 2018

> 9h-18h

Pôle juridique et judiciaire à Bordeaux, amphi DUGUIT



Organisé par l'Observatoire de la
délinquance et de la justice d'affaires de
l'université de Bordeaux (IRDAP- ISCJ)

Sous la direction scientifique de Mme Soazig
Ledan-Cabarroque, docteur en droit,
spécialiste de la norme LAB-FT et du
professeur Charlotte Claverie-Rousset

université
de BORDEAUX

Matinée

Sous la présidence de

Charlotte Claverie-Rousset, professeur à l'université de Bordeaux, membre de l'ISCJ

9h Allocutions d'ouverture du colloque

V. Malabat, professeur à l'Université de Bordeaux, directrice de l'ISCJ

L. Sautonie-Laguionie, professeur à l'Université de Bordeaux, directeur-adjoint de l'IRDAP, vice-doyen de la faculté de droit et science politique

9h15 La conformité de la procédure interne de l'assujetti au dispositif anti-blanchiment

S. Ledan-Cabarroque, docteur en droit, spécialiste de la norme LAB-FT, chercheur associé à l'IRDAP

9h45 Le dispositif anti-blanchiment : fait générateur d'interactions entre la CDC et ses clientèles juridiques

M. Paris, responsable du département de la conformité, direction du contrôle permanent et de la conformité, Caisse des dépôts et des Consignations

10h45 Discussions avec la salle et pause

11h15 Les professionnels et la lutte contre le blanchiment de capitaux issus de la fraude fiscale

F. Deboissy, professeur à l'Université de Bordeaux, membre de l'IRDAP

11h45 Table-ronde : regards croisés sur le dispositif anti-blanchiment

E. Bentejac, Président de la chambre des notaires de la Gironde

J. Dirou, Bâtonnier de l'ordre des avocats de Bordeaux

P. Gramage, Vice-Bâtonnier de l'ordre des avocats de Bordeaux

P. Lidonne, Représentant le Conseil de l'ordre des experts comptables, Région aquitaine

12h15 Discussions et déjeuner

Après-midi

Sous la présidence de

Soazig Ledan-Cabarroque, docteur en droit, spécialiste de la norme LAB-FT, chercheur associé à l'IRDAP

14h15 Les attentes de TRACFIN dans la lutte contre le blanchiment de capitaux

B. Dalles, directeur de TRACFIN

15h15 Obligations de vigilance et de déclaration : quelles responsabilités pour le professionnel ?

C. Claverie-Rousset, professeur à l'Université de Bordeaux, membre de l'ISCJ

16h Discussions avec la salle

16h30 Convention judiciaire d'intérêt public et comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité : quelle place pour la négociation ?

V. Peltier, professeur à l'Université de Bordeaux, membre de l'ISCJ

17h Discussions et clôture des travaux